

LAGNY QUIZ

PREMIÈRE ÉDITION

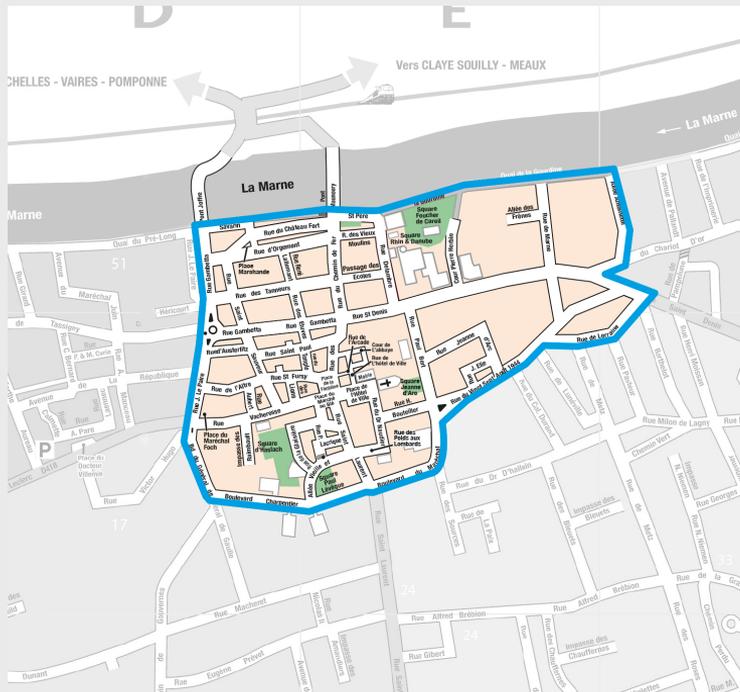
VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le!



LAGNY
sur Marne

1/ Combien existe-t-il de places de stationnement en Centre-Ville ?



- a) 1596
- b) 601
- c) 13256
- d) 953

1/ Combien existe-t-il de places de stationnement en Centre-Ville ?

Il existe 3 parkings clos :

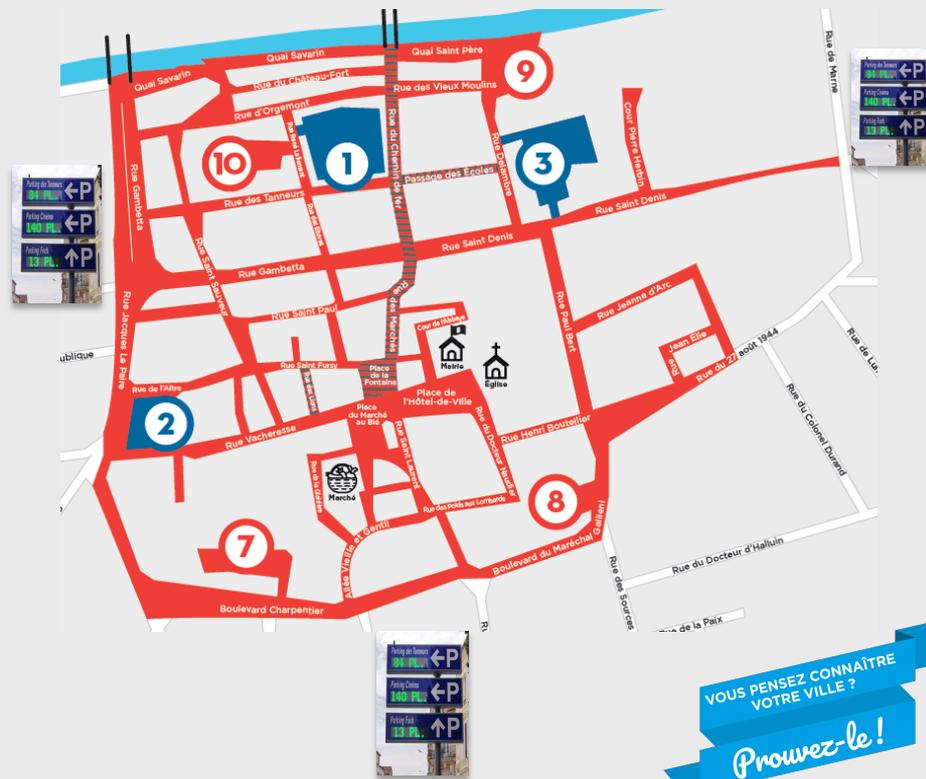
- Le parking des Tanneurs : 152 places
- Le parking Foch : 68 places
- Le parking du cinéma : 381 places

Il existe en zone rouge payante :

- Le parking de la Tour : 44 places
- Le parking Vanel : 31 places
- Le parking des bords de Marne : 47 places
- Le parking des Mûriers : 36 places

Il existe en places de voirie : 837 places

D'où un total de :

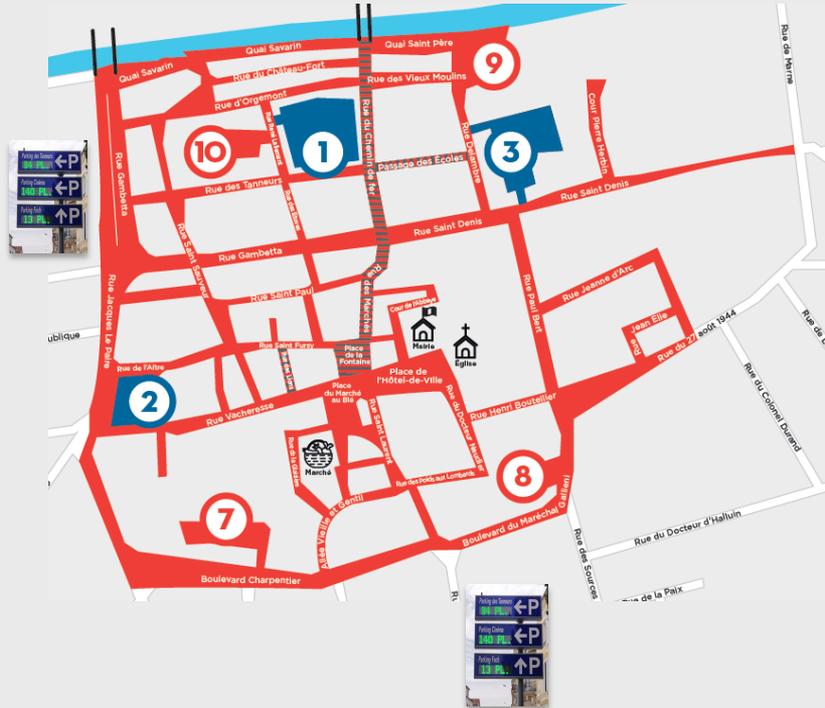


VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



1/ Combien existe-t-il de places de stationnement en Centre-Ville ?



a) 1596

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



2/Je souhaite me rendre au marché de Lagny-sur-Marne en bus, à quel arrêt dois-je descendre pour être au plus près ?

- a) Ampère
- b) Foch Paix Notre Dame
- c) Rothschild
- d) Verdun





2/Je souhaite me rendre au marché de Lagny-sur-Marne en bus, à quel arrêt dois-je descendre pour être au plus près ?

Il existe plusieurs lignes de bus qui desservent la Ville :

Lagny-sur-Marne : 02 21 23 25 26 29 42

La bonne réponse est la réponse :

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



2/Je souhaite me rendre au marché de Lagny-sur-Marne en bus, à quel arrêt dois-je descendre pour être au plus près ?

b) Foch Paix Notre Dame





3/ Combien de sacs de déchets verts ont été distribués aux habitants en 2018 ?

- a) 75 500
- b) 90 500
- c) 103 500
- d) 115 500



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



3/ Combien de sacs de déchets verts ont été distribués aux habitants en 2018 ?

La ville de Lagny sur Marne distribue gratuitement aux habitants depuis plusieurs années, des sacs pour faciliter la bonne collecte des déchets verts.

En 2018, la ville a distribué :





3/ Combien de sacs de déchets verts ont été distribués aux habitants en 2018 ?



c) 103 500 sacs

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !

4/ Quelle est l'évolution de fréquence du passage de bus sur la ligne 42 ?

- a) Aucune
- b) - 50 %
- c) + 50 %
- d) - 75 %





4/ Quelle est l'évolution de fréquence du passage de bus sur la ligne 42 ?

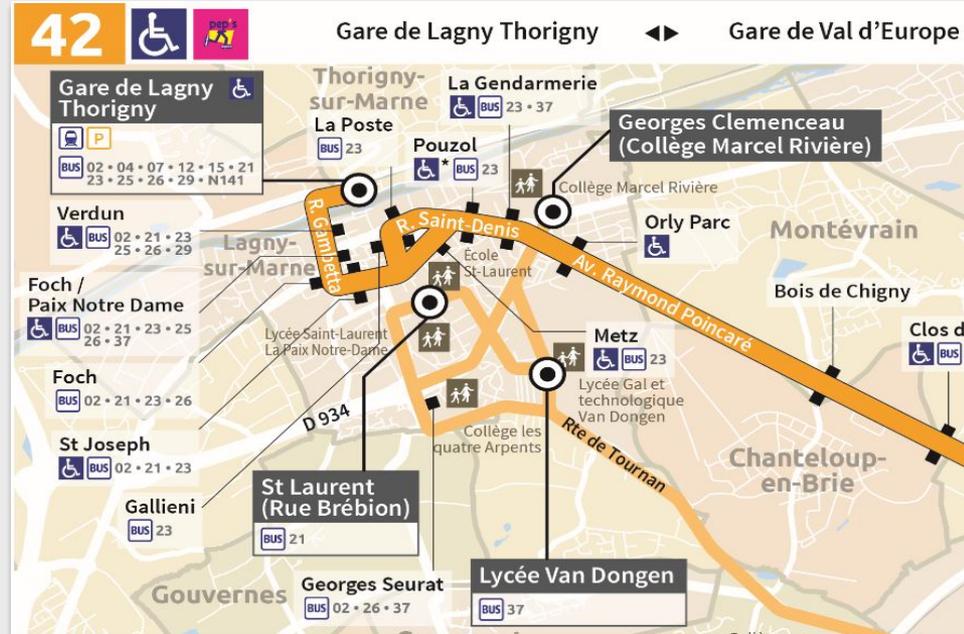
Sur demande des conseils de quartier, la ville a porté le développement de l'offre de transport en commun sur l'axe Serris-Lagny de la ligne 42.

La bonne réponse est donc :



4/ Quelle est l'évolution de fréquence du passage de bus sur la ligne 42 ?

c) + 50 %



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?
Prouvez-le !



5/ Où peut-on faire un barbecue à Lagny-sur-Marne ?

- a) Au parc des sports
- b) Au square Foucher de Careil
- c) Dans la poubelle du lycée
- d) Dans le patio de la Mairie



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



5/ Où peut-on faire un barbecue à Lagny-sur-Marne ?

Pour développer l'offre de loisirs et lutter contre les barbecues sauvages, la ville est entrée dans une démarche d'accompagnement de cette activité. Plusieurs sites sont prévus, le 1^{er} site équipé en août 2018 est :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



5/ Où peut-on faire un barbecue à Lagny-sur-Marne ?

a) Au parc des sports



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



6/ Que peut-on déposer aux encombrants ?

- a) Un ordinateur
- b) La belle mère
- c) Des pots de peinture
- d) Des cartons d'emballage

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



6/ Que peut-on déposer aux encombrants ?

A Lagny-sur-Marne, en plus des collectes d'ordures ménagères et du tri sélectif, il existe deux collectes des encombrants mensuelles.

Néanmoins certains produits ne sont pas collectés.

La bonne réponse est :

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



6/ Que peut-on déposer aux encombrants ?

d) Des cartons d'emballage





7/ En cas de flagrant délit, que risque un propriétaire de chien qui ne ramasse pas la déjection canine ?

- a) 35 euros
- b) 68 euros
- c) 135 euros
- d) Rien sauf de passer pour un mauvais citoyen



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



7/ En cas de flagrant délit, que risque un propriétaire de chien qui ne ramasse pas la déjection canine ?

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser par tout moyen approprié les déjections de leur animal.

A défaut il s'agit d'une infraction passible de :





7/ En cas de flagrant délit, que risque un propriétaire de chien qui ne ramasse pas la déjection canine ?

b) 68 euros



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



8/ Quelle est la spécificité de la statue de Jeanne d'Arc, présente dans le square à l'arrière de l'église Notre Dame des Ardents ?

- a) Elle a deux épées
- b) Elle a un heaume sur la tête
- c) Il y a un chien couché à ses pieds
- d) Elle a posé pour le sculpteur

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



8/ Quelle est la spécificité de la statue de Jeanne d'Arc, présente dans le square à l'arrière de l'église Notre Dame des Ardents ?

La statue de Jeanne d'Arc a été sculptée en 1923 par Armand Roblot.

Elle représente Jeanne d'Arc après la bataille de Vaires où elle brandit l'épée de Franquet d'Arras comme prise de guerre.

Il semblerait que ce soit la seule statue de Jeanne d'Arc en France avec cette spécificité :



8/ Quelle est la spécificité de la statue de Jeanne d'Arc, présente dans le square à l'arrière de l'église Notre Dame des Ardents ?

a) Elle a deux épées



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



9/ A défaut d'un règlement spécifique,
le 12 mai je stationne :

- a) Du côté impair de la rue
- b) Du côté pair de la rue
- c) Où je veux
- d) Au milieu





9/ A défaut d'un règlement spécifique, le 12 mai je stationne :

Le stationnement unilatéral semi-mensuel alterné sur voirie est la règle qui s'applique à défaut d'une signalisation spécifique sur le territoire de la commune.





9/ A défaut d'un règlement spécifique,
le 12 mai je stationne :

a) Du côté impair de la rue

**Pour rappel du 1^{er} au 15 du mois ,
le stationnement se fait côté impair,
du 16 au 31 côté pair, et le changement
s'effectue entre 20h30 et 21h00**





10/Quelle est la principale difficulté rencontrée par les jardiniers de la Ville dans l'entretien des parcs et jardins ?

- a) **Les déjections canines non ramassées**
- b) **La panne de la tondeuse**
- c) **Le manque de place de stationnement**
- d) **La terre trop molle**





10/Quelle est la principale difficulté rencontrée par les jardiniers de la Ville dans l'entretien des parcs et jardins ?

Le service des Espaces Verts a la charge de l'entretien des parcs et jardins publics. A ce titre, les agents passent régulièrement la tondeuse.

Ils rencontrent des difficultés à cause des projections issues de la tondeuse par :





10/Quelle est la principale difficulté rencontrée par les jardiniers de la Ville dans l'entretien des parcs et jardins ?

a) Les déjections canines non ramassées





11/ Quelle latignacienne ayant habité rue Saint Paul a été la nourrice du Roi de Rome (fils de Napoléon I^{er}) ?

- a) Louise OVELLO
- b) Corinne BEN HUR
- c) Marie AUCHARD
- d) Jeanne d'ARC





11/ Quelle latignacienne ayant habité rue Saint Paul a été la nourrice du Roi de Rome (fils de Napoléon I^{er}) ?

La rue Saint Paul conserve des exemples d'architectures civiles d'époques différentes. A l'extrémité de la rue, sur la droite, l'ancien hôtel de l'Arquebuse a accueilli, au XIX^{ème} siècle les dernières années de :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



11/ Quelle latignacienne ayant habité rue Saint Paul a été la nourrice du Roi de Rome (fils de Napoléon I^{er}) ?

c) Marie AUCHARD



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



12/ Que signifie le C.S.U.?

- a) Centre de Supervision Urbain
- b) Comité Super Utile
- c) Conseil Supérieur de l'Urbanisme
- d) Commission de Stationnement Unilatéral

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



12/ Que signifie le C.S.U.?

La Ville déploie la vidéo-protection sur le territoire de la commune.

Des caméras seront installées dans quelques mois.

Les images seront traitées soit en direct soit a posteriori par des agents assermentés dans un C.S.U. qui signifie :

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



12/ Que signifie le C.S.U.?

a) Centre de Supervision Urbain

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



13/ Combien existe-t-il d'aire de jeux publique à Lagny-sur-Marne ?

- a) 0
- b) 17
- c) 3
- d) 8



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?
Prouvez-le !



13/ Combien existe-t-il d'aire de jeux publique à Lagny-sur-Marne ?

Il existe des aires de jeux :

- Square Haslach,
- Square Foucher de Careil,
- Square du Canada – Sainte Agathe des Monts,
- Avenue Albert Camus,
- Orly Parc,
- Place Villemin (République),
- Chemin de Gouvernes (Cortès),
- Abbé Jager,

Soit un total de :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



13/ Combien existe-t-il d'aire de jeux publique à Lagny-sur-Marne ?



d) 8





14/ Le dépôt des ordures extra-ménagères s'effectue à Lagny-sur-Marne ?

- a) Quand je veux
- b) À partir de 18h00 tous les 1^{er} et les 3^{ème} jeudis du mois
- c) Le vendredi matin à partir de 10h00
- d) À partir de 19h00 la veille de la collecte



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



14/ Le dépôt des ordures extra-ménagères s'effectue à Lagny-sur-Marne ?

A Lagny-sur-Marne, il existe deux tournées de ramassage des encombrants mensuelles les 1^{er} et 3^{ème} jeudis.

Le dépôt doit donc s'effectuer :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



14/ Le dépôt des ordures extra-ménagères s'effectue à Lagny-sur-Marne ?



d) À partir de 19h00 la veille de la collecte

donc les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois pour un ramassage le lendemain matin

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



15/ Quelle est la quantité annuelle de déchets collectés par la Ville en plus des camions poubelles du SIETREM ?

- a) 30 tonnes
- b) 7000 kilos
- c) 25 000 kilos
- d) 360 tonnes

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



15/ Quelle est la quantité annuelle de déchets collectés par la Ville en plus des camions poubelles du SIETREM ?

Une quantité de déchets déposés en dehors des horaires est collectée par la Ville en plus du délégataire en charge du ramassage des ordures.

Cela représente un poids cumulé annuel de :





15/ Quelle est la quantité annuelle de déchets collectés par la Ville en plus des camions poubelles du SIETREM ?

d) 360 tonnes





16/ En quelle année le musée Gatiien Bonnet a-t-il ouvert ses portes au public ?

- a) 1868
- b) 1890
- c) 1934
- d) 2014



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



16/ En quelle année le musée Gatiien Bonnet a-t-il ouvert ses portes au public ?

Le musée doit son nom au maire de l'époque Gatiien Bonnet qui était docteur en médecine. Il fut inauguré dans une salle de l'hôtel de Ville et il fut transféré en 1961 dans l'ancienne habitation du docteur en médecine Paul d'Halluin, lui aussi maire de Lagny. En 2018, il a fêté son 150^{ème} anniversaire.

Il a donc ouvert en :





16/ En quelle année le musée Gatiien Bonnet a-t-il ouvert ses portes au public ?

a) 1868



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



17/ Que trouve-t-on sur le blason de Lagny-sur-Marne ?

- a) Une aile, une tour, une épée
- b) Une couronne, un L, un clou
- c) Un L, un bateau, un pont
- d) Un lavoir, une fontaine, un clou



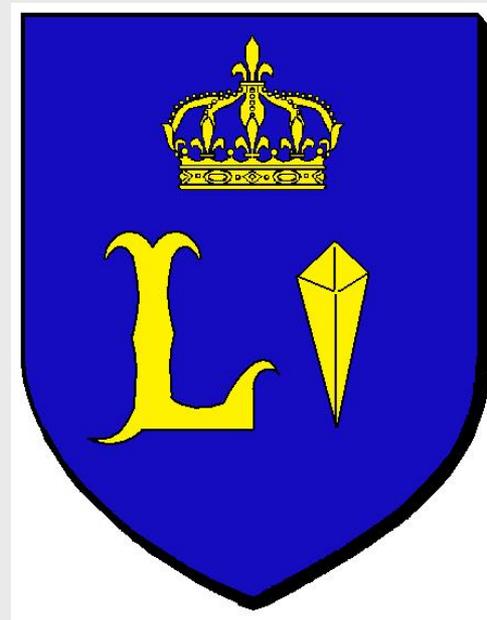


17/ Que trouve-t-on sur le blason de Lagny-sur-Marne ?

Trois éléments composent le blason de la Ville de Lagny-sur-Marne:

- La lettre *L*, initiale de Lagny.
- Le *Clou* en souvenir du clou de la Passion du Christ offert à l'Abbaye Saint-Pierre par le roi Robert le Pieux, vers 1019.
- La *Couronne Royale*, symbole de l'appartenance de la Ville au domaine royal à partir du XIII^{ème} siècle. (Lagny-sur-Marne était auparavant possession des comtes de Champagne).

La bonne réponse est :



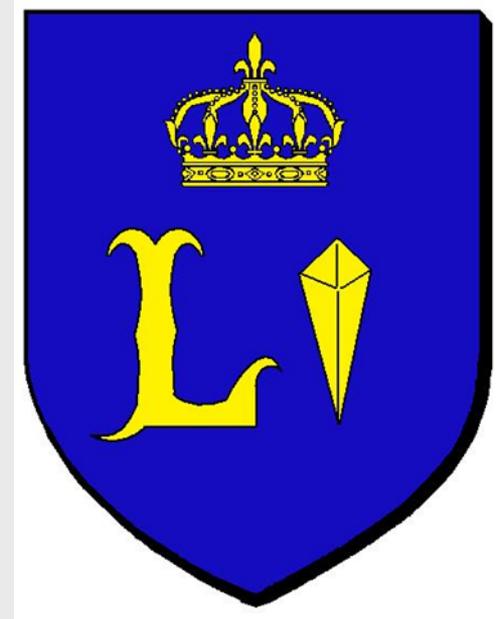
VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



17/ Que trouve-t-on sur le blason de Lagny-sur-Marne ?

b) Une couronne, un L, un clou



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



18/ Je suis le conducteur d'où la photo a été prise.

Je tourne à gauche :

- a) Je cède le passage à la voiture de droite qui sort de l'impasse
- b) Je passe sans céder le passage à la voiture de droite qui sort de l'impasse
- c) Je réfléchis longuement
- d) Je change d'avis et je fais demi-tour



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



18/ Je suis le conducteur d'où la photo a été prise.

Je tourne à gauche :

La priorité à droite reste de mise même à la sortie d'une impasse :

La bonne réponse est :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



18/ Je suis le conducteur d'où la photo a été prise.

Je tourne à gauche :

a) Je cède le passage à la voiture de droite qui sort de l'impasse



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !

19/ Le piéton devient prioritaire :

- a) Dès qu'il se présente devant un passage piéton
- b) Dès qu'il pose le pied sur le passage piéton
- c) Seulement s'il est accompagné
- d) Jamais





19/ Le piéton devient prioritaire :

Contrairement à l'idée reçue : « il faut attendre que le piéton pose le pied sur la chaussée, à un passage piéton pour qu'il soit prioritaire », **le piéton est prioritaire dès qu'il manifeste l'envie de traverser à l'approche d'un passage piéton.**

La bonne réponse à cette question est :



19/ Le piéton devient prioritaire :

- a) Dès qu'il se présente devant un passage piéton



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !

20/ Je suis le conducteur d'où la photo a été prise et dans cette situation :

- a) Je cède le passage à la voiture en face,
- b) Je passe sans céder le passage
- c) Je prends le sens interdit
- d) Je fais marche arrière



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



20/ Je suis le conducteur d'où la photo a été prise et dans cette situation :

La ligne au sol est une ligne mixte qui accompagne et renforce la signalisation verticale du sens interdit. Elle est sans effet sur le régime de priorité. Le véhicule à qui je coupe la route est prioritaire.

La réponse à cette question est donc :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



20/ Je suis le conducteur d'où la photo a été prise et dans cette situation :

a) Je cède le passage à la voiture en face



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



21/ Où les déjections canines sont-elles autorisées ?



- a) Dans les squares
- b) Sur le trottoir
- c) Dans le caniveau
- d) Partout si le propriétaire du chien les ramasse

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



21/ Où les déjections canines sont-elles autorisées ?

Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence.

En tant qu'habitant d'une commune et citoyen, chacun est responsable de son animal et a l'obligation de respecter les lieux publics et les lieux de passage.

La bonne réponse est donc :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



21/ Où les déjections canines sont-elles autorisées ?



d) Partout si le propriétaire du chien les ramasse





22/ Pour une meilleure prise en charge d'intervention, j'appelle la Police Nationale :



- a) Par la fenêtre
- b) En composant le 01 64 12 68 68 (commissariat de Lagny)
- c) En composant le 18
- d) En composant le 17





22/ Pour une meilleure prise en charge d'intervention, j'appelle la Police Nationale :

Il faut appeler la police nationale si une intervention est nécessaire. L'appel doit passer par un centre de traitement afin d'envoyer la patrouille la plus proche et la mieux adaptée à l'urgence.

Pour cela, il faut appeler la police :





22/ Pour une meilleure prise en charge d'intervention, j'appelle la Police Nationale :



d) En composant le 17





23/ En quelle année le parc des sports a-t-il ouvert ?

- a) 1884
- b) 1905
- c) 1918
- d) 1937



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



23/ En quelle année le parc des sports a-t-il ouvert ?

Les terrains du parc des sports appartenait à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

Un cultivateur les exploitait jusqu'à ce qu'il cède son bail à la société sportive l'US Lagny.

La Ville commença à acquérir les terrains à cette époque et c'était en :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



23/ En quelle année le parc des sports a-t-il ouvert ?

d) 1937



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !

24/ Combien y a-t-il d'enfants scolarisés dans les écoles publiques (maternelles et élémentaires) de la commune ?

- a) 1867
- b) 2894
- c) 575
- d) 2257





24/ Combien y a-t-il d'enfants scolarisés dans les écoles publiques (maternelles et élémentaires) de la commune ?

Les écoles de la ville accueillent tous les enfants de 3 à 11 ans.

A côté du temps d'enseignement, des temps périscolaires et extra-scolaires existent.

Dans les 7 groupes scolaires publics il y a :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !

24/ Combien y a-t-il d'enfants scolarisés dans les écoles publiques (maternelles et élémentaires) de la commune ?

a) 1867 enfants



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



25/ Combien d'élus composent le conseil municipal à Lagny-sur-Marne ?

- a) 35
- b) 33
- c) 27
- d) 21580





25/ Combien d'élus composent le conseil municipal à Lagny-sur-Marne ?

Le fonctionnement des communes est établi par le code général des collectivités territoriales.

Des strates sont fixées en fonction du nombre d'habitants et Lagny-sur-Marne dépend de la strate 20 000 à 40 000 habitants.

Cela détermine le nombre de sièges au sein du conseil municipal qui est de :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



25/ Combien d'élus composent le conseil municipal à Lagny-sur-Marne ?

a) 35



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



26/ Combien de colis ont été distribués aux aînés à Noël en 2018 ?

- a) 357
- b) 502
- c) 862
- d) 1025



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



26/ Combien de colis ont été distribués aux aînés à Noël en 2018 ?

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville offre aux aînés de plus de 70 ans le choix entre un déjeuner dansant ou un colis.

Les bénéficiaires ont la possibilité de transformer le montant du colis en don à une association caritative.

En 2018, 739 personnes ont fait le choix soit de s'inscrire au déjeuner soit d'effectuer un don du montant du colis à une association caritative .

Le nombre de colis distribués est de :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !

26/ Combien de colis ont été distribués aux aînés à Noël en 2018 ?

d) 1025 colis



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



27/ J'ai le droit de passer la tondeuse le dimanche ?

- a) Non
- b) Oui à partir de 8h00
- c) Oui à partir de 10h00
- d) Oui à partir de 16h00



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



27/ J'ai le droit de passer la tondeuse le dimanche ?

L'usage de la tondeuse est réglementé en raison des nuisances sonores qu'elle produit. A Lagny-sur-Marne, l'usage des engins motorisés tels que la tondeuse ou autres appareils de jardinage est autorisé du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00, les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. La bonne réponse est donc :





27/ J'ai le droit de passer la tondeuse le dimanche ?

c) Oui à partir de 10h00



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



28/ Combien y a-t-il de commerces de bouche en dehors du Centre-ville en 2019 ?

- a) 2,5
- b) 15
- c) 26
- d) 42





28/ Combien y a-t-il de commerces de bouche en dehors du Centre-ville en 2019 ?

Le commerce à Lagny-sur-Marne a toujours existé depuis les Foires de Champagne.

De nombreux commerces se concentrent en Cœur de Ville mais pas seulement.

Ainsi, d'autres activités commerciales sont présentes dans tous les quartiers de la ville et notamment des commerces de bouche, dont le nombre est de :





28/ Combien y a-t-il de commerces de bouche en dehors du Centre-ville en 2019 ?

c) 26





29/ Quel est le nombre d'habitants à Lagny-sur-Marne en 2018 (chiffre Insee janvier 2019) ?

- a) 21 580
- b) 23 710
- c) 25 420
- d) 30 980





29/ Quel est le nombre d'habitants à Lagny-sur-Marne en 2018 (chiffre Insee janvier 2019) ?

Le recensement s'effectue chaque année sur la base de 8 % de la population qui doit répondre à un questionnaire auprès des agents municipaux recenseurs.

Cela permet chaque année d'avoir une estimation au plus près de la réalité qui fixe le chiffre de la population légale.

A Lagny-sur-Marne, la population est de :





29/ Quel est le nombre d'habitants à Lagny-sur-Marne en 2018 (chiffre Insee janvier 2019) ?

a) 21 580 habitants





30/ Combien y a-t-il de quartiers à Lagny-sur-Marne ?

- a) 4
- b) 5
- c) 6
- d) 7



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE VOTRE VILLE ?
Prouvez-le !

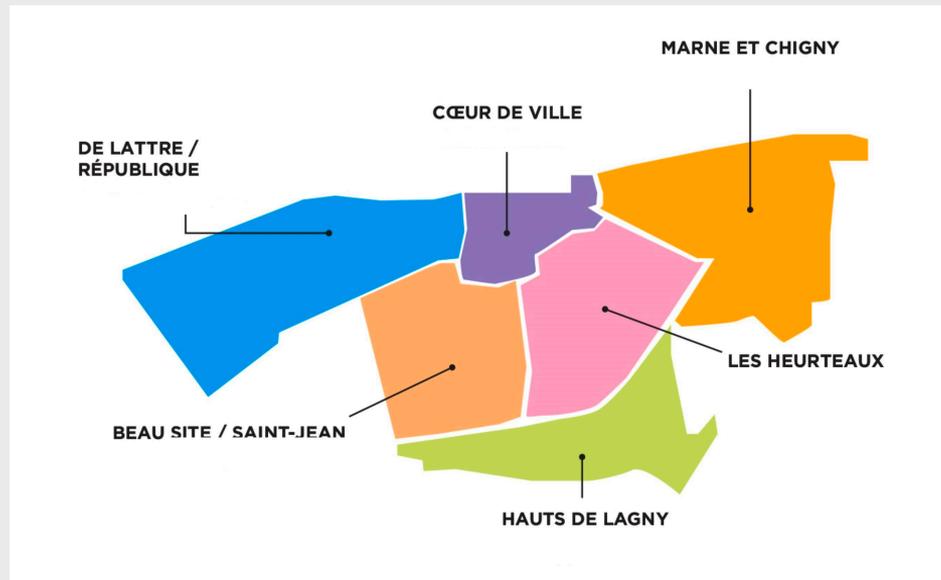


30/ Combien y a-t-il de quartiers à Lagny-sur-Marne ?

La Ville de Lagny-sur-Marne a divisé son territoire en plusieurs quartiers afin de tenir compte au mieux de leurs spécificités.

Chaque quartier bénéficie d'un conseil de quartier qui se réunit chaque trimestre pour évoquer divers sujets du quartier.

Le nombre de quartier est de :



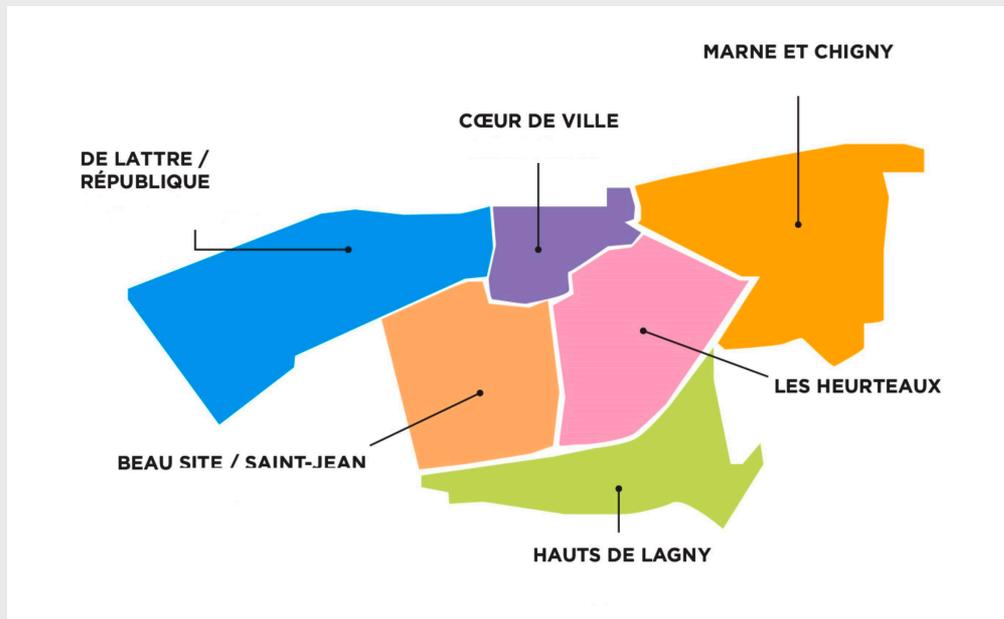
VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



30/ Combien y a-t-il de quartiers à Lagny-sur-Marne ?

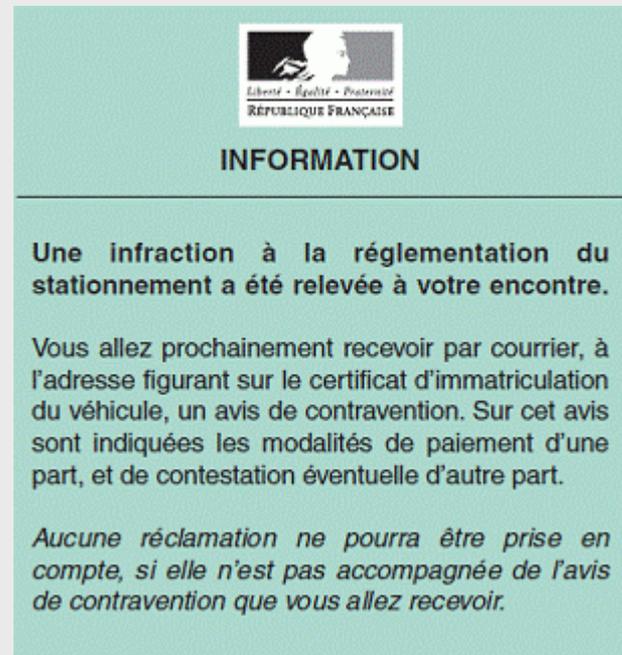
c) 6





31/Quel est le montant du forfait post-stationnement (ancien p.v. de stationnement payant) ?

- a) 135 euros
- b) 35 euros
- c) 17 euros
- d) 60 euros





31/Quel est le montant du forfait post-stationnement (ancien p.v. de stationnement payant) ?

Depuis la dépénalisation du stationnement payant au 1^{er} janvier 2018, les villes doivent fixer un tarif pour le forfait post-stationnement (nouveau nom de l'amende).

A Lagny-sur-Marne, le montant a d'abord été fixé à 35 euros pendant les travaux du Parking des Tanneurs avant de redescendre à :



INFORMATION

Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre rencontre.

Vous allez prochainement recevoir par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention. Sur cet avis sont indiquées les modalités de paiement d'une part, et de contestation éventuelle d'autre part.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte, si elle n'est pas accompagnée de l'avis de contravention que vous allez recevoir.

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



31/Quel est le montant du forfait post-stationnement (ancien p.v. de stationnement payant) ?

c) 17 euros



INFORMATION

Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre rencontre.

Vous allez prochainement recevoir par courrier, à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, un avis de contravention. Sur cet avis sont indiquées les modalités de paiement d'une part, et de contestation éventuelle d'autre part.

Aucune réclamation ne pourra être prise en compte, si elle n'est pas accompagnée de l'avis de contravention que vous allez recevoir.

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



32/ Combien existe-t-il de places en crèches municipales à Lagny-sur-Marne en 2019 ?

- a) 24 places
- b) 48 places
- c) 86 places
- d) 179 places





32/ Combien existe-t-il de places en crèches municipales à Lagny-sur-Marne en 2019 ?

Sur la Z.A.C. des Tanneurs la ville a fait construire une nouvelle crèche qui comportera 28 berceaux et qui ouvrira courant janvier 2020.

Il existe déjà deux crèches publiques à Lagny-sur-Marne (Charpentier et Touvents) dont bénéficient 179 familles et qui offrent :





32/ Combien existe-t-il de places en crèches municipales à Lagny-sur-Marne en 2019 ?

c) 86 places





33/ Combien y a-t-il eu de spectacles à l'Espace Charles Vanel en 2018 ?

- a) 4 spectacles
- b) 26 spectacles
- c) 55 spectacles
- d) 90 spectacles





33/ Combien y a-t-il eu de spectacles à l'Espace Charles Vanel en 2018 ?

La fréquentation de l'Espace Charles Vanel a fortement augmentée depuis 2014 en raison d'une programmation dynamique et diversifiée.

En 2018, la salle a accueilli :





33/ Combien y a-t-il eu de spectacles à l'Espace Charles Vanel en 2018 ?

d) 90 spectacles



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



34/ Combien de communes composent la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ?

- a) 16
- b) 18
- c) 20
- d) 22





34/ Combien de communes composent la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ?

Composée à l'origine de 9 communes, Marne et Gondoire s'est étendue au fil des années avec l'intégration de deux nouvelles communes sur le territoire en 2017, à savoir Ferrières-en-Brie et Pontcarré, passant ainsi de 95 968 à 100 915 habitants et de 18 communes à :



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE VOTRE VILLE ?
Prouvez-le !



34/ Combien de communes composent la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ?

c) 20



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE VOTRE VILLE ?
Prouvez-le !



35/ Quel est le nom du premier Maire de Lagny-sur-Marne (depuis 1790) ?

- a) M. Aussone
- b) M. Aublan
- c) M. Charpentier
- d) M. Auvert

Maires de Lagny-sur-Marne	
AUBLAN Luc	1790 - 1792
AUSSONE Louis	1792 - 1794
AUBLAN Luc	1794 - 1795
MARCAULT Georges	1795 - 1799
BUREAUX Pierre-Fursy	1800 - 1815
BOUZEMONT Augustin	1815 - 1830
CHARPENTIER Francois	1830 - 1837
PILLAUT Pierre	1837 - 1845
LOQUIN Simon	1845 - 1848
GUILLETON Thomas	1848 - 1848
LOQUIN Simon	1848 - 1854
BURDEL Simon	1854 - 1860
BONNET Gattien	1860 - 1875
OUIL LARD Emile	1876 - 1900
BESSIN Jean	1900 - 1902
BREBION Charles	1902 - 1912
COLIN Emile	1912 - 1919
DURAND Henri	1919 - 1925
SIMONNET Victor	1925 - 1933
COMOT Arthur	1933 - 1935
D'HALLUIN Paul	1935 - 1938
REMOND Marcel	1938 - 1944
ET-AMANT Robert	1944 - 1953
LEVÊQUE Paul	1953 - 1965
POLLET Serge	1965 - 1971
LALLEMANT Rene	1971 - 1977
AVISSE Claude	1977 - 1995
PAGNY Paulice	1995 - 2012
BONNIN Sylvie	2012 - 2014
MICHEL Jean-Paul	2014 -





35/ Quel est le nom du premier Maire de Lagny-sur-Marne (depuis 1790) ?

Depuis la Révolution française et l'instauration des communes, Lagny-sur-Marne a connu 28 Maires dont le premier était :

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



35/ Quel est le nom du premier Maire de Lagny-sur-Marne (depuis 1790) ?

b) M. Aublan

Maires de Lagny-sur-Marne	
AUBLAN Luc	1790 - 1792
AUSSONE Louis	1792 - 1794
AUBLAN Luc	1794 - 1795
MARRAULT Georges	1795 - 1799
BUREAUX Pierre-Fursy	1800 - 1815
BOUZUMONT Augustin	1815 - 1830
CHARPENTIER François	1830 - 1837
PILLAUT Pierre	1837 - 1845
LOQUIN Simon	1845 - 1848
GUILLION Thomas	1848 - 1848
LOQUIN Simon	1848 - 1854
BURDEL Simon	1854 - 1860
BONNET Gathien	1860 - 1875
QUILLARD Emile	1876 - 1900
BESSIN Jean	1900 - 1902
BREBION Charles	1902 - 1912
COLIN Emile	1912 - 1919
DURAND Henri	1919 - 1925
SIMONNET Victor	1925 - 1933
GOMOT Arthur	1933 - 1935
D'HALLUIN Paul	1935 - 1938
REMOND Marcel	1938 - 1944
FLAMANT Robert	1944 - 1953
LEVEQUE Paul	1953 - 1965
POLLET Serge	1965 - 1971
LALLEMANT Rene	1971 - 1977
AVISSE Claude	1977 - 1995
PAGNY Patrice	1995 - 2012
BONNIN Sylvie	2012 - 2014
MICHEL Jean-Paul	2014 -

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



36/ D'où vient le nom de Lagny-sur-Marne ?

- a) De Latinius (propriétaire Romain du IVème siècle)
- b) Du faucon lanier (*Falco Biarmicus*) qui nichait sur les hauteurs de la ville
- c) Des lanières de cuir réputées faites au moyen-âge
- d) De Madame Tignasse, célèbre coiffeuse du XVème siècle dite « latignasse »

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



36/ D'où vient le nom de Lagny-sur-Marne ?

Lagny-sur-Marne a un riche passé historique dont subsiste plusieurs monuments médiévaux, mais sa fondation remonte bien au-delà. En effet, dès l'empire romain des traces d'habitation ont été retrouvées et un nom de propriétaire terrien a laissé son nom à la ville.

Lagny-sur-Marne tient son nom :





36/ D'où vient le nom de Lagny-sur-Marne ?

a) De Latinius (propriétaire Romain du IVème siècle)





37/ D'où vient le nom du cinéma de Lagny ?

- a) De son adresse
- b) Du nombre de salles
- c) Du prix des places
- d) Du nombre de places assises



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



37/ D'où vient le nom du cinéma de Lagny ?

La ville a la chance d'avoir un cinéma en plein centre ville à coté du parking du même nom.

Ouvert depuis très longtemps, un projet de ravalement vient d'être validé par l'Architecte des Bâtiments de France, qui sera mis en œuvre prochainement, et mettra en valeur le nom du lieu qui se trouve au 5 rue Delambre.

Ce cinéma, depuis novembre 2006, tient son nom :





37/ D'où vient le nom du cinéma de Lagny ?

a) De son adresse



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



38/ Quelle est la part du bio dans les menus de cantine des écoles de Lagny-sur-Marne ?

- a) aucune
- b) 10 %
- c) 20 %
- d) 110 %





38/ Quelle est la part du bio dans les menus de cantine des écoles de Lagny-sur-Marne ?

Les repas des écoles sont élaborés par la Cuisine Centrale en liaison chaude, gage de qualité des produits utilisés.

Un nutritionniste compose les menus où au moins 1 élément sur le repas (entrée, plat, accompagnement, laitage, dessert) provient de la filière biologique.

Cette part représente donc :





38/ Quelle est la part du bio dans les menus de cantine des écoles de Lagny –sur-Marne ?

c) 20 %





39/ Quel service n'existe pas à Lagny-sur-Marne ?

- a) Un tribunal
- b) Un commissariat
- c) Une déchetterie
- d) Une caserne de pompiers





39/ Quel service n'existe pas à Lagny-sur-Marne ?

La ville regroupe de nombreux services publics dont un tribunal, un commissariat et une caserne de pompiers.

Un autre service ne se trouve pas sur le territoire (bien que deux structures soient situées à moins d'un kilomètre de la commune) à savoir :

VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !



39/ Quel service n'existe pas à Lagny-sur-Marne ?

c) Une déchetterie





40/ En moyenne quelle quantité d'eau du robinet consomme un lagnacien ?

- a) 120 litres par jour
- b) 300 litres par jour
- c) 400 litres par jour
- d) 500 litres par jour





40/ En moyenne quelle quantité d'eau du robinet consomme un lagnacien ?

**Quelques chiffres de consommation :
Une douche consomme 60 litres, une
chasse d'eau au moins 6 litres, un lave
linge au moins 40 litres, un lave
vaisselle 20 litres, etc...**



**La quantité moyenne d'eau qu'utilise un
lagnacien est de :**





40/ En moyenne quelle quantité d'eau du robinet consomme un lagnacien ?

a) 120 litres par jour



VOUS PENSEZ CONNAÎTRE
VOTRE VILLE ?

Prouvez-le !